Image not found or type unknown

Apres reglement et facture je recois une mise en demur

Par **cpmwasp**, le **31/05/2015** à **18:25**

Bonjour,,
En Novembre 2014 Jai commandée du fioul livrée a ma maison. par ste sur l'internet.donc inscription et mot de passe.
après la livraison jai régler le montant reclamee 1210,72 € par carte bancaire et jai recu par l'internet sur mon compt cree avec eux une facture qui donne le suivant

VOTRE FACTURATION
Montant facturée 1210,72 TTC

MODE DE PAYEMENT
Par carte bancaire

MOYEN DE PAIEMENT
Vous avez effectue le règlement de cette facture par carte bancaire

pour moi tout êtes bien passer...commande, livraison et règlement mais suite d'une coup de fil hier il va me envoyer une mise en demeure pour une sum non payee (erreur informatique) il réclame encore 374,92€
J'ai pas encore verifee si il a bien prise le 1210,72 ou une sum inferieur en Novembre 2014 mais peut il me demander un reglement apres avoir me confirmer ma reglement en une seul fois sur l'internet?

pour le coup de fil agressif et stressant que J'ai reçu J'ai envie de le prendre aux tribunal pour mise en demeure abusif...
Quelles sone mes droits?

Par **cpmwasp**, le **31/05/2015** à **18:35**

Je droit ajouter que sur le facture électronique il êtes bien indiquer aussi
numero de carte xxxxxxxxxxxx123
nom mon nom
transaction numero 123456789

seulement le montant total êtes indiquée sur ce forme et non une payement partiel ou une solde,quoi qu’ils soit.
et le site na pas me contacter par email ou téléphone ou montrer une erreur a ce jour... mais hier clame d'avoir laisser des messages en mon absence sur le répondeur...
pas de courrier rien...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés